

AVOIR UNE PRISE DE PAROLE EN PUBLIC EFFICACE EN PÉRIODE DE FIN DE MANDAT

MARDI 30 SEPTEMBRE 2025



9h à 12h30



En distanciel



10 participants

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ MAÎTRISER LE CADRE JURIDIQUE APPLICABLE AUX COMMUNICATIONS DES ÉLUS EN PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE ET ÉLECTORALE
- ✓ CONSTRUIRE UN MESSAGE CLAIR ET DÉCLINABLE À DIFFÉRENTS OUTILS DE COMMUNICATION
- ✓ PRENDRE LA PAROLE SEREINEMENT DANS LES CONTEXTES CLASSIQUES (ASSEMBLÉE, CÉRÉMONIE, RÉUNION PUBLIQUE)

INTERVENANTE

Amélie SALMON,
Formatrice en communication

AU PROGRAMME

- 1- **RAPPELS JURIDIQUES ET CONSEILS PRATIQUES QUANT À VOTRE COMMUNICATION JUSQU'AU TERME DE VOTRE MANDAT**
 - Supports de communication de la collectivité, vœux, bilan, cérémonies, inaugurations... : sur le fond et sur la forme, ce que vous pouvez faire, ce que vous devriez faire
- 2- **CONSTRUIRE VOTRE DISCOURS, PRÉCISER VOTRE MESSAGE, L'ADAPTER À DIFFÉRENTS SUPPORTS**
 - Proposition et test d'une méthode de rédaction
 - Test de rédaction individuel
- 3- **PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC : TRUCS ET ASTUCES**
 - Panorama des difficultés courantes et propositions de solutions
- 4- **PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC : LES DIFFÉRENTES TECHNIQUES**
 - Préparer ses prises de parole
 - Test collectif sur tableau blanc en ligne

INSCRIPTION



S'inscrire via l'AMF42
financement par la commune

ou



Mobiliser votre DIF élu
financement par la CDC

